

### 4.3.3. - Markiz Tredrez

*Transcription : volume 2, page 364.*

Ce chant est conservé dans le Recueil parmi les rondes de la classe XIII, or rien ne semble indiquer qu'il s'agisse d'un chant à danser. C'est peut-être une erreur de classement, explicable par le fait que seul est donné le texte breton, le texte français ayant été adressé séparément. Sa présentation en séance du Comité donna lieu à une intervention de La Villemarqué :

*M. de La Villemarqué fait remarquer l'analogie que présente le chant «Le marquis de Tredrez» envoyé par Le Jean avec celui de la fille [sic] de Duguesclin, dont il paraît être une version rajeunie au XVIème siècle. 167*

Il est étonnant que de La Villemarqué n'évoque pas plutôt deux chants de ses carnets de collectes «Iadot» et «Vont dan pardon dan guer Iadet». Le premier est tout à fait similaire à celui de Lejean et si le second en est un peu moins proche, il traite le même sujet <sup>168</sup>. Le chant que La Villemarqué publie sous le titre de «La Filleule de Du Guesclin» <sup>169</sup> se rapproche plutôt de celui que Luzel intitule «Roźmelchon» <sup>170</sup> où c'est en portant du lait à l'écobue que la jeune fille fait la rencontre du seigneur séducteur. Il est vrai que ces deux chants présentent de nombreuses similitudes qui n'ont pas échappé à Luzel. Quand, dans le chant de «Roźmelchon», la jeune fille se dit la soeur de lait de Kernenan, Luzel précise que c'est à tort que ce nom est employé <sup>171</sup> et il note plus loin :

*Tout ce passage est une interpolation, empruntée au gwerz de Markiz Trede (Coatredrez) qu'on trouvera plus loin, et où il y a une situation semblable. Nos poètes populaires ne font pas scrupules d'emprunter 10, 15, 20 vers, pour rendre une situation déjà traitée par un poète antérieur. Peut-être aussi l'interpolation est-elle due au fait de la chanteuse <sup>172</sup> qui me paraît avoir constamment confondu et mélangé ces deux poèmes, qui offrent beaucoup d'analogie, il est vrai, mais dont les personnages sont cependant tout différents. <sup>173</sup>*

Ce sont les circonstances de l'enlèvement qui distinguent ces deux chants plutôt que les personnages. Il s'agit à chaque fois d'une jeune fille paysanne et un seigneur libertin, comme dans le chant de «Jannedic Le Roux» <sup>174</sup> où l'on retrouve l'enlèvement, le tour au jardin, la demande d'un couteau par la jeune fille et son suicide pour échapper au déshonneur.

#### Identification des versions

Luzel insiste sur le succès que rencontre ce chant *dans les veillées d'hiver, où l'on s'apitoie sur le sort de la pauvre jeune fille et maudit le ravisseur*. Ce chant continue à plaire puisqu'il est encore chanté de nos jours, entre autres par Kemener. Son succès est confirmé par le fait qu'il a été recueilli par la plupart des collecteurs : Duhamel, Herrieu, Kemener, La Villemarqué, Luzel, Penguern, Saint-Prix. Nous avons répertorié cinquante occurrences dont la liste complète est donnée ci-dessous, à la fin de l'étude du chant. Leur comparaison a permis de distinguer vingt et

<sup>167</sup> Bulletin du Comité, séance du 12 mars 1855, tome II, p. 607.

<sup>168</sup> Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, p. 97 et 103.

<sup>169</sup> La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, édition de 1867, p. 212.

<sup>170</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, trois versions, pp. 308-323 [Malrieu 0230 - Skrapet 'n ur vont d'ar varradeg].

<sup>171</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, note de la page 320.

<sup>172</sup> Il s'agit de Marguerite Philippe.

<sup>173</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, note de la page 323.

<sup>174</sup> Ce chant fait partie de la contribution de Barthélémy. Cf. p. 241 de cette étude, la remarque que Luzel met en note dans les *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 335.

une versions différentes. Etant donné ce nombre important de versions recueillies, par exemple huit dans la collecte de Penguern et six dans celle de Luzel, dans la suite de l'étude de ce chant nous les identifierons en utilisant le numéro qui a été attribué à chacune d'entre elles après comparaison.

### Chant historique

Luzel s'intéresse à la notoriété historique du seigneur en citant un passage de la «Vie des Saints» d'Albert Le Grand sur Hugues de Coat-Tredrez, évêque de Tréguier en 1467, et en tentant d'identifier le marquis de Tredrez de la ballade :

*En l'année 1564, un sieur de Coat-Tredrez, tenant pour le roi, partage la défense de Morlaix avec les seigneurs de Bois-Eon et de Corboson. Le peuple à Saint-Michel-en-grève, à Trédrez, à Ploulec'h et dans les environs a conservé le souvenir d'un seigneur de Coatredrez, du nom de Pierre, qu'il a flétri de l'épithète de cruel, Pierre le Cruel. Serait-ce le ravisseur de notre ballade ? le manoir de Kerninon, encore habité par la famille de ce nom, Le Roux de Kerninon, est en la commune de Ploulec'h, limitrophe de celle de Trédrez. Tous les chanteurs disent markiz Drede ou Trede. Les noms propres sont ainsi très souvent défigurés dans les chants populaires, et l'on est parfois fort embarrassé pour les reconnaître sous leurs déguisements et leur restituer leur véritable orthographe ; mais ici aucun doute n'est permis. Cette chanson est si populaire dans les pays de Lannion et de Tréguier, que les chanteurs en intercalent souvent des vers et des couplets entiers dans les pièces qui présentent des situations analogues. On en a vu des exemples dans Rozmelchon et Janedik ar Rouz. <sup>175</sup>*

Penguern s'était également montré sensible à la renommée du gentilhomme, mais il pense à un autre membre de la famille :

*Ce chant se rapporte à l'une des plus tristes pages de notre histoire. Les trahisons sans nombre dont la Duchesse était victime. Rolland de Coatredrez suppôt du traître Rohan -(qui l'avait envoyé chargé de séduire les h. de Guingamp)- avait brûlé plusieurs maisons de gentilshommes fidèles à la Duchesse. Le butin [?] de Coatredrez fut sans doute une représaille [sic]. Le peuple peu au fait de la politique, y vit un autre motif. Peut-être l'événement rapporté par la tradition populaire est-il vrai, et fut-il le prétexte saisi pour la vengeance. La similitude de ces événements a fait glisser dans plusieurs des versions de ce chant des traits qui appartiennent à celui de la prise de Trogoff sur Rogerson que par parenthèse les chanteurs nomment Rosmelchon fleur de trèfle ; Coatredrez brûlé à la fin du 15<sup>e</sup> s. Les édifices actuels sont du 16<sup>e</sup>. <sup>176</sup>*

### Comparaison des versions

La similitude de l'histoire dans les différentes versions est remarquable et peut laisser penser qu'il s'agit d'un fait divers réellement survenu entre le Léon et Le Yaudet. Dans toutes les versions la jeune fille, se rendant au pardon avec ses camarades, est restée en arrière se désaltérer à une fontaine. Elle se fait aborder par un gentilhomme et son palefrenier qui l'enlève et la conduit à son manoir ; elle s'inquiète, demande à dormir avec la servante, mais devra céder au marquis ; celui-ci lui propose un tour au jardin, la jeune fille lui emprunte son canif d'or et se le plante dans le coeur. Le marquis l'enterre en secret mais le frère de lait de la jeune fille, vient la chercher et la venge. Dans neuf versions il met le feu au château [1, 6, 7, 13, 16, 17, 20, 21] ou menace de la faire [15], rappelant ainsi l'incendie mentionné par Penguern. Un épisode secondaire ne se trouve que dans quatre des versions de Penguern [16, 18, 20, 21] : celui où la jeune fille lutte pendant deux heures contre le seigneur.

<sup>175</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 348.

<sup>176</sup> Bibliothèque nationale, manuscrit Penguern 91, f° 184 recto.

Dans les différentes versions, nous nous sommes intéressés au lieu du pardon, qui situe l'action, à l'identité de la jeune fille, au nom du seigneur libertin ou de son manoir et à celui du défenseur de la jeune fille. Les résultats sont donnés dans le tableau ci-dessous :

n°	version	Jeune fille	Lieu du pardon	Seigneur - Manoir	Frère de lait
[1]	Lejean	plac'h iaouank	pardon d'ar yeaudet	Tredrez	Kerinan
[2]	Luzel	plac'h iaouank	var hent Leon o vont d'ar Ieodet	Aotro Trede traduit par Coatredrez	Kernenan traduit par Kerninon
[3]	Herrieu	teir merh yaouanc	pardon an Drinded	eutru iouank vaner en tri hent	non
[4]	Kemener	Marie	pardon du Guiaudet	otro Tride maner Tride	son frère aîné
[5]	Laurent		pardon an Iaodet	eur marquis maner an tridé	Keraninor
[6]	Laurent		dan guer iadet	maner an tride aoutrou valantin maner an truzin	breur mager
[7]	Saint-Prix	Suzanna	pardon ar Yaudet	markiz a Drede vaner Tredrez	Kerninon
[8] [9] [10] [11] [12]	Luzel	plac'h iaouank plac'hik koant	var hent Leon o vont d'ar Ieodet pardon d'ar Iaudet	Aotro Trede traduit par Coatredrez	Kernenan traduit par Kerninon
[13]	Ollivier	plac'h iaouank	pardon ar Yeaudet	Markiz Trede	Kerinan
[14]	Penguern	plac'h iaouank deus a leon	pardon ar ieodet	markis Tredrez	Kereunan
[15]	Penguern		o vont d'ar ieodet	en Coattredre an otrou Tredre	Kernenan
[16]	Penguern		o vont d'ar ieodet	daou kavalier markis Coettredrez baron Koettredrez	c'hoar mager da Lezobre puis otro Kernenan
[17]	Penguern	-	-	marqis Trezelan	An otrou Mesambre
[18]	Penguern	plac'hik deus a Leon	dar ieodet dar pardon	Baron tred(r)ez	otro Kereunan Kervezennek c'hoar vager da Lezobre
[19]	Penguern		-	da Koattredre ar baron Tredre	otro Kereunan
[20]	Penguern	plachik yaoaunc	pardon ar yodet	noutrou ar marquis maner Treselant	C'hoar vager da Vesoubre
[21]	Penguern		d'ar Ieodet	Baron Koettredrez Kastel Tredre	c'hoar vager da Lezobre puis K/nenan

La jeune fille est le plus souvent anonyme, le prénom «Suzanna» pour Mme de Saint Prix et «Marie» pour Kemener étant surtout destiné à faciliter le discours plutôt qu'à informer sur son identité. Mais la conservation des noms de lieux et des noms propres des gentilshommes est étonnante : si la version vannetaise a remplacé le pardon du «Yaudet» par celui de «An Drinded» (La Trinité) et que le «Guiaudet» de Kemener peut également évoquer la paroisse de Lanrivain, dans toutes les autres versions la jeune fille se rend au pardon du Yaudet. Le nom du frère de lait de la jeune fille garde également des consonances très proches dans les différentes versions : Keraninor, Kerninon, Kernenan, Kerinan, Kereunan ; mais curieusement dans trois versions de Penguern [16, 18, 20] la jeune

filles se déclare soeur de lait de Lezobre, autre figure locale il est vrai <sup>177</sup>. La version vannetaise a perdu le nom du marquis et de son manoir (maner en tri hent), mais même La Villemarqué et Kemener ont gardé la sonorité «Tridé» et si la deuxième version de La Villemarqué mentionne un curieux «aoutrou Valantin», celui-ci demeure au manoir «an Tride» ou «an Truzin». Il est intéressant également de remarquer que deux chants collectés loin du lieu présumé de l'enlèvement, celui de Kemener [4] et de La Villemarqué [6] font allusion à un rapt par un seigneur qui n'est pas du pays :

Ac er mes e vro e oa casset

Et hors du pays elle fut emportée. <sup>178</sup>

Otrou Tride, me ho tesko  
Dont da lêrazh merc'hed d'am bro

Seigneur de Trédrez, je vous apprendrai  
A venir voler des filles dans mon pays. <sup>179</sup>

Cette constance de l'identification des protagonistes d'autant plus forte que l'on est proche du lieu du drame est perturbée par deux versions de Penguern [17 et 21] : le gentilhomme y est le marquis de Trezelan et le frère de lait «An aoutrou Mesambre» ou «Vesoubre», qui peut être une déformation de «Lezobré», nom également bien connu dans le Trégor. Nous remarquons à ce sujet que Jules Gros a collecté auprès de sa grand-mère, Michela an Alan, un chant qu'il intitule «Berjelen Lezobre» où la bergère de la maison Lézobré, qui conduisait ses bêtes, est tuée par deux gentilshommes dont elle a refusé les avances. C'est le «Merer Lezobre» qui s'inquiétant de ne pas la voir rentrer, trouve son cadavre <sup>180</sup>.

### Les versions de Luzel

Luzel dit avoir recueilli six versions de ce chant, dans diverses localités, mais aux différences peu marquées <sup>181</sup>.

Il n'a pas été possible d'identifier de façon formelle le texte breton qui a pu servir de modèle aux deux traductions françaises faites par Luzel [8 et 11]. Celles-ci ne sont pas totalement identiques, et il manque le début de la seconde. Elles ont donc été considérées comme deux versions différentes dans un souci de rigueur, pourtant il semblerait bien que la version [11] soit une première mouture de la [8] qui est publiée dans la «Revue de Bretagne et de Vendée».

Parmi les pièces du manuscrit 45 de Quimper, nous avons prêté une attention particulière à deux versions restées inédites : celles des pages 27-29 [12] qui a été recueillie par Julien Le Huérou à Kernigoual, et celle des pages 61-64 [10] qui a été communiquée par l'abbé Lopez <sup>182</sup>. L'examen des différents textes de la main de Luzel met en évidence quelques imprécisions dans la datation ou la provenance des pièces publiées dans les «Gwerziou Breiz-Izel» : une version du manuscrit 45, pp. 64-67, présentée comme recueillie auprès de Jeannette Ar Gall à Keramborgne en 1849 est identique à quelques mots près, à la première version des «Gwerziou Breiz-Izel» [2], que Luzel indique tenir d'un dénommé Renan, sabotier de Trégrom, en 1854. La variante que Luzel dit avoir collectée auprès de Marie-Joseph Kérial en 1848 [9] est attribuée à la même informatrice dans le manuscrit 45 mais y est datée de 1846.

<sup>177</sup> Voir «Kanaouen Lezobré», communiqué par Marre, chapitre 6.3.1. de cette troisième partie du volume 1.

<sup>178</sup> Laurent, *Aux sources du Barzaz-Breiz*, p. 102.

<sup>179</sup> Kemener, *Carnets de route*, p. 300.

<sup>180</sup> Gros, Planedenn n° 15, p. 22.

<sup>181</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 344.

<sup>182</sup> Voir l'étude du chant «Belek Maugwenn», au chapitre 5.5.5. de cette troisième partie du volume 1.

Malrieu : 0231 - Skrapet gant markiz Trede

Version des Poésies populaires de la France :

- [1] LEJEAN, Markiz Tredrez, Poésies populaires de la France, 1855, vol. 4, f° 326r-331r.

Autres versions bretonnes :

- [2 a] LUZEL, An Aotro Trédrez, B.M. Rennes - Manuscrit 1020 - Cahier 5, s.d., f° 80r-81v (pp.7-10).
- [2 b] LUZEL, An aotro Trédé, B.M. Quimper - Manuscrit 45, 1850, pp. 64-67.
- [2 c] LUZEL, Markiz Trede, Gwerziou Breiz-Izel, 1868, tome I, pp. 336-345.
- [2 d] AR FLOC'H, Markiz Tredrez, Le Brasier des Ancêtres, 1977, tome 1, pp. 200-210.
- [2 e] LUZEL, Le marquis de Coatrédrez, En Basse-Bretagne, 1996, pp. 136-145
- [3 a] HERRIEU, Er skrapereh, Guerzennèù ha sonennèù Bro-Gùened, 1911, tome 1, pp. 52-53.
- [3 b] DUHAMEL, Markiz Trede, Musiques bretonnes, 1913, p. 37, n° 73.
- [3 c] ER BRAZ, Er skrapereh, Manuscrit XXIX - Copie Dastum, s.d., n.p.
- [3 d] LUZEL, Le marquis de Coatrédrez, En Basse-Bretagne, 1996, pp. 135
- [4] KEMENER, Otroù Tride, Carnets de route de Yann-Fañch Kemener, 1996, pp. 299-300.
- [5] LAURENT, Iaodet, Aux sources du Barzaz-Breiz, 1989, pp. 97-100.
- [6] LAURENT, Vont dan pardon dan guer Iadet, Aux sources du Barzaz-Breiz, 1989, p. 102.
- [7 a] SAINT-PRIX (DE), Markiz tredéz, Manuscrits Lesquiffiou-Landevennec, s.d., pp. 37-46.
- [7 b] LE DIBERDER, Markiz Tredrez, Manuscrits Saint-Prix, s.d., pp. 59-64.
- [7 c] OLLIVIER, Markiz tredéz, B.M. Rennes - Manuscrit 987, s.d., pp. 39-48.
- [8 a] LUZEL, Le marquis de Coatredrez (traduction), Revue de Bretagne et de Vendée, 1866, tome 9, pp. 67-70.
- [8 b] LUZEL, Le marquis de Coatrédrez (traduction), En Basse-Bretagne - Hor Yezh, 1996, pp. 45-49.
- [9 a] LUZEL, Marquis Trédé, B.M. Rennes - Manuscrit 1020 - Cahier 3, s.d., f° 41v-43v (pp. 6-10).
- [9 b] LUZEL, Marquis Trédé, B.M. Quimper - Manuscrit 45, 1850, pp. 23-27.
- [9 c] LUZEL, Markiz Trede, Gwerziou Breiz-Izel, 1868, tome I, pp. 344-349.
- [9 d] LUZEL, Le marquis de Coatrédrez, En Basse-Bretagne, 1996, pp. 144-149.
- [10 a] LUZEL, An Aotrou Tredrez, B.M. Rennes - Manuscrit 1023 - Cahier 9 - 1, s.d., f° 67r-68r.
- [10 b] LUZEL, An aotro Trédé, B.M. Quimper - Manuscrit 45, 1850, pp. 61-64.
- [11] LUZEL, Le Marquis de Trédé (traduction), B.M. Rennes - Manuscrit 1034, s.d., f° 40r-42v (pp. 2-4).
- [12] LUZEL, Marquis Trédé, B.M. Quimper - Manuscrit 45, 1850, pp. 27-29.
- [13] OLLIVIER, Markiz Trede, B.M. Rennes - Manuscrit 960 - Copie du Publicateur du Finistère 22/2/1862, s.d., pp. 330-339.
- [14 a] PENGUERN, Tredrez, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 90, s.d., f° 103r-113r.
- [14 b] OLLIVIER, Tredrez, B.M. Rennes - Manuscrit 975, 1937, pp. 274-277.
- [14 c] PENGUERN, Tredrez, Gwerin, 1965, tome 6, pp. 113-115.
- [15 a] PENGUERN, Koattredrez, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 176r-178r.
- [15 b] OLLIVIER, Tredrez, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 174-177.
- [15 c] PENGUERN, Tredrez, Dastumad Penwern, 1983, pp. 348-351.
- [16 a] PENGUERN, Na ma plich ganec'h, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 179r-182v.
- [16 b] PENGUERN, Tredrez, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 185r-188v.
- [16 c] OLLIVIER, Na ma plich ganec'h, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 178-183.
- [16 d] OLLIVIER, Tredrez, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 187-192.
- [16 e] PENGUERN, Na ma plich ganec'h, Dastumad Penwern, 1983, pp. 352-357.
- [16 f] PENGUERN, Tredrez, Dastumad Penwern, 1983, pp. 361-366.
- [17 a] PENGUERN, Ne voa ket e c'her peurlavaret ..., B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 183r-v.
- [17 b] OLLIVIER, Ne voa ket e c'her peurlavaret ..., B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 184-186.

- 319 -

- [17 c] PENGUERN, Ne voa ket e c'her peurlavaret ..., Dastumad Penwern, 1983, pp. 358-359.
- [18 a] PENGUERN, Tredre, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 190r-192v.
- [18 b] OLLIVIER, Tredre, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 193-195.
- [18 c] PENGUERN, Tredre, Dastumad Penwern, 1983, pp. 367-369.
- [19 a] PENGUERN, Tredre, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 193r-194v.
- [19 b] OLLIVIER, Tredre, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 196-197.
- [19 c] PENGUERN, Tredre, Dastumad Penwern, 1983, pp. 370-371.
- [20 a] PENGUERN, Guers ar Yeodet, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 93, s.d., f° 115r-116v.
- [20 b] OLLIVIER, Guers ar Yeodet, B.M. Rennes - Manuscrit 976, 1937, pp. 446-449.
- [20 c] PENGUERN, Guers ar Yeodet, Gwerin, 1997, tome 9, pp. 178-179.
- [21 a] PENGUERN, Coattredez, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 95, s.d., f° 186r-197v.
- [21 b] OLLIVIER, Coattredez, B.M. Rennes - Manuscrit 977, 1937, pp. 102-107.

Etude :

- PENGUERN, Note sur les noms des personnages, B.N. - Fonds Celtique - Manuscrit 91, s.d., f° 184r-v.

#### 4.4. - Bilan de la contribution de Lejean

Malgré son intérêt pour le sujet, Lejean ne semble pas très motivé par le projet puisqu'il adresse sa contribution à l'enquête sur les poésies populaires de la France près de deux ans après son début. A cette époque, il réside à Paris et n'a pas encore commencé ses voyages lointains. Sa correspondance avec Charles Alexandre <sup>183</sup> ne fait aucune mention de l'enquête et laisse entendre qu'il n'a pas séjourné à Plouégat-Guérand depuis octobre 1854. Il prévoit d'ailleurs un voyage en Bretagne pour le mois de septembre de cette année-là. Il fait donc appel à ses souvenirs et n'a pas collecté spécialement pour l'occasion. Ses opinions politiques, son travail auprès de Lamartine peuvent être à l'origine de ce manque d'empressement à collaborer à une entreprise décrétée par Napoléon III.

Lejean a sélectionné des chants à thème historique pour sa contribution. Si celle-ci est bien maigre, les trois chants qui la compose présentent de nombreuses occurrences dans les diverses collectes bretonnes (respectivement 28, 52 et 50) et un nombre remarquable de versions différentes (13, 30 et 21). Deux d'entre eux sont encore chantés de nos jours (La jeune fille du Dourduff et Markiz Tredrez). Il semble donc avoir choisi en connaisseur de la chanson traditionnelle.

---

<sup>183</sup> Guiomar, Guillaume Lejean - Charles Alexandre / Correspondance 1846-1869.